



Regroupement familiale sur place

Par **mionica**, le **09/01/2008** à **11:08**

bonjour,

J'aurais voulu savoir s'il était possible d'effectuer le regroupement familiale sur place.
Et qu'elles étaient les démarches pour une personne de nationalité française qui s'est mariée avec un sans papier mais rentrer en france avec un visa mais expiré depuis 2 ans.
Que faire pour faire la première demande de titre de séjour?
merci d'avance